

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS
ORGANISMES - JUILLET 2020**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	4
ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION	5
Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes	6

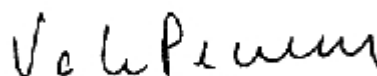
EXPOSÉ DES MOTIFS

Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

En application des articles L.4132-14 et 22 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi qu'aux articles 34 à 36 du règlement intérieur du conseil régional, il pourra être procédé à tous remplacements de représentants de la collectivité dans les organismes où celle-ci siège. Le cas échéant et selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale, la liste de ces remplacements sera annexée à la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 10 JUILLET 2020

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - JUILLET 2020

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° CR 13-16 du 21 janvier 2016 modifiée portant adoption du règlement intérieur du conseil régional ;

VU le rapport n°CR 2020-032 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article unique : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote.